

Master MEEF Encadrement éducatif

Présentation

Le master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation" (MEEF) encadrement éducatif est un diplôme national de master délivré par les universités. Il répond à un cahier des charges prévu par l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters "métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation". Ce cahier des charges spécifique est pris en référence au diplôme national de master précisé par et à l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

La formation se déroule sur deux ans soit quatre semestres. Elle permet l'obtention d'un diplôme national de master par la validation de 120 ECTS (european credits transfer system). Elle atteste d'un niveau de connaissances et de compétences académiques. Elle a pour objet une formation professionnelle au métier de conseiller principal d'éducation et est conçue en lien avec le rectorat de Grenoble, employeur. Elle s'inscrit dans un continuum de formation qui va de la licence de sciences de l'éducation à la formation continue mise en place par le rectorat de Grenoble, employeur.

Pour les étudiants en reprise d'études, les demandes de devis sont à faire auprès de Marie-Lionel DUTEL du service Formation continue de l'UGA. Plus d'infos <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/fr/grandes-missions/formation/formation-continue-et-alternance/>

Objectifs

Le master MEEF encadrement éducatif prépare aux métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation et intègre dans ses enseignements orientés vers la pratique du métier une préparation aux concours. Il propose une véritable formation en alternance en deuxième année de cursus : celle-ci se déroule à mi-temps en situation professionnelle dans une école ou un établissement et à mi-temps en formation dans une institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ).

Le programme consiste en l'apprentissage d'une méthodologie pour accompagner la scolarité des élèves. La formation s'appuie principalement sur des enseignements en lien direct avec les problématiques rencontrées par les CPE (conseillers principaux d'éducation).

En 1re année, les étudiants suivent des UE de connaissances fondamentales (approche socio-historique du système éducatif, l'école et les familles, les politiques éducatives...). Un autre volume d'enseignements concerne l'action éducative et la vie scolaire, avec des UE sur le métier de CPE, par exemple. La formation aux TICE et aux langues étrangères est incluse. La formation comprend également un stage groupé, au semestre 8, ainsi qu'une UE d'initiation à la recherche, en lien avec des problématiques de l'école. Au semestre 9, les étudiants abordent la connaissance des publics spécifiques, et une autre UE intitulée savoirs et compétences professionnelles permet une préparation à la conduite de projet, au management d'équipe, etc. Autre volet, en 1re année : la préparation à la méthodologie des épreuves écrites et orales des concours. En fin de 1re année, les candidats passent le concours. La 2e année de master est une année d'alternance avec un stage en responsabilité à mi-temps, en établissement scolaire, avec le statut de fonctionnaire stagiaire.

Admission

Elle est accessible aux étudiants titulaires d'une licence ou sur dossier dans le cadre d'une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). L'accès en deuxième année se fait sur dossier pour les étudiants

titulaires de la 1re année de MEEF Encadrement éducatif ou lauréats du concours de recrutement des conseillers principaux d'éducation (Certificat d'Aptitude aux fonctions de Conseiller Principal d'Education - CACPE).

Principaux critères de sélection :

- En 1re année : être titulaire de la 3e année de licence générale, tous domaines d'enseignements
Si titre équivalent bac + 3, alors le dossier sera présenté en commission de validation des études, sinon déposer un [dossier de VAPP](#)
- En 2e année : deux parcours possibles selon la réussite au concours et au M1 MEEF Encadrement Educatif :
master 2 fonctionnaire stagiaire (M2A) réservé au titulaire du CACPE ou master 2 parcours concours (M2B) réservé au titulaire du master 1 MEEF EE (possibilité de candidater pour les master 1 SDE et pour les professionnels)

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Toutes les informations, calendriers et procédures des candidatures en master MEEF à l'INSPÉ de l'académie de Grenoble sont disponibles sur le [site de l'INSPÉ](#)

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ), UFR Sciences de l'Homme et de la Société (SHS)
- > **Niveau** : Bac +5
- > **Durée** : 2 ans
- > **Crédits ECTS** : 120
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Cecile Nurra
cecile.nurra@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

INSPÉ-scolarité MEEF (fonctionnaires stagiaires)
inspe-fs@univ-grenoble-alpes.fr

INSPÉ Scolarité MEEF SD EE-Grenoble (étudiants)
inspe-meef-sd-ee@univ-grenoble-alpes.fr